

25_2024DP Avenant n°1 convention occupation locaux pépinière entreprises Entreprise Studio Hey

Date du document : 11/02/2024

Thème : Décision du Président

Objet : 25_2024DP Avenant n°1 convention occupation locaux pépinière entreprises Entreprise Studio Hey

ACTE ADMINISTRATIF

ANNEXE 1



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30

Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00